

1
(N° 84.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Joseph Hemmerich.*

MESSIEURS,

Le sieur Joseph Hemmerich, opticien, domicilié à Arlon, a vu le jour à Trèves le 20 nivôse an XIII; il habite la Belgique depuis 1833, et il a épousé le 23 février 1835, une Belge qui l'a rendu père d'un fils.

Les informations prises établissent que le pétitionnaire ne conserve aucun esprit de retour pour son pays d'origine; qu'il est attaché au sol belge, non-seulement comme chef d'une nouvelle famille, mais encore comme propriétaire de diverses propriétés immobilières, et que sa conduite politique et privée est à l'abri du moindre reproche.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable à sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.